

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1294 promulguant le décret n° 66-1078 du 31 décembre 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritime

n° 1294

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 juin 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

VISAS

Vudordoinaho orsanique du 18 septembre 1844 rendue applicable au Territoire par décret du 19 juin 1894 : Vu la loi no 86-490 du 18 iuin 1966 sur les contrats d'affrètement et de dé tranSport maritime ;

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er ___ Est promuleué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 66-1078 du 31 décembre 1966 sur les contrats d'affrètement et de transport maritime (JORF.du 11 janvier 1967. page 483). Art. 2 _Le présent arrêté sera enregistré, publie et communiqué partout où besoin sera.

: Pour le Gouverneur en mission:Le Secrétaire Général,chargé de l'expédition des affaires courantes,J.-M. COMTE.